

■ Un logement

Disposer d'un lieu où habiter : pôle de ralliement pour une famille, lieu de repos et de convivialité, lieu d'accueil et d'échanges, c'est le souhait de tout le monde.

Un souhait qui engage une réflexion plus large. Le logement est un droit. Un droit qui conditionne l'accès à d'autres droits : la vie de famille, l'éducation des enfants, le travail, l'insertion sociale. Un droit qui touche à la destination universelle des biens et des services.

▶ « L'homme, dans l'usage qu'il fait de ses biens, ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes, en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres. »

Jean Paul II, *Centesimus annus*, 30, 1991.

« Nous sommes témoins de l'accroissement d'un écart préoccupant entre une série de nouveaux droits promus dans les sociétés technologiquement avancées et des droits humains élémentaires qui ne sont pas encore respectés, surtout dans des situations de sous-développement : je pense, par exemple, au droit à la nourriture, à l'eau potable, au logement, à l'autodétermination et à l'indépendance. »

Jean Paul II, *Message pour la journée mondiale de la paix*, 2003.

- La France connaît une crise du logement. Insuffisance des constructions, mutations de la société, allongement de la vie, familles monoparentales ou recomposées, résidences secondaires, etc., autant de causes qui expliquent une demande croissante.
- Obtenir un logement décent est une chance pour préserver l'intimité de la famille. C'est un facteur d'équilibre pour chacun de ses membres et de paix avec ses voisins.
- Pour être décent, un logement doit être proche ou bien relié par les moyens de transport aux équipements collectifs (crèches, écoles, commerces, services publics).

- L'accès au logement n'est pas aujourd'hui un droit réellement ouvert à tous, en particulier aux travailleurs les plus pauvres alors même que les communes ont l'obligation de disposer de 20 % de logements sociaux. Trop peu nombreux, ils sont souvent isolés et peu intégrés dans des quartiers où existe une réelle mixité sociale. On assiste à un cumul de handicaps, souvent accentués par une ségrégation dans les écoles, source de repli communautariste et conflictuel.
 - Nous sommes confrontés à des choix éthiques qui interrogent notre modèle de société, notre conception de l'urbanisme, les cartes scolaires et le choix des écoles que nous faisons pour nos enfants. Ce ne sont pas des questions simples. Mais il n'y a pas d'existence humaine sans échange entre personnes et pas de vie sociale sans échange entre personnes différentes. Ce qui suppose des lieux de rencontre et d'animation au plus proche des quartiers, des équipements sportifs, des stades, des salles et des aires de jeux, ainsi qu'une augmentation du nombre d'éducateurs et d'animateurs. L'habitat doit être pensé comme un espace où les échanges seront facilités.
 - Avant d'engager une réflexion sur ces sujets avec les responsables des collectivités territoriales, il convient de s'interroger, avec réalisme, sur ses choix personnels.
 - Sommes-nous prêts à vivre dans un quartier non homogène et à accueillir des populations diverses ?
 - Sommes-nous informés sur les plans d'urbanisme, la construction de logements sociaux, etc. ?
 - Sommes-nous disposés à accepter que l'on construise des lieux d'animation et que l'on donne des moyens d'expression de proximité en particulier aux jeunes (musique, sport, etc.) ?
- Une meilleure connaissance des questions relatives au logement peut aider à préciser les initiatives à prendre, notamment pour soutenir les associations qui œuvrent afin que des logements soient accessibles à tous.